

# DONNEES DE CADRAGE DES BESOINS EN EMPLOI DES METIERS DU BTP EN OCCITANIE PAR ZONE D'EMPLOI ZONE D'EMPLOI DE CAHORS

## 17ème zone d'emploi du secteur de la construction

La zone d'emploi de Cahors compte pour 1,6% de la **population régionale** et se caractérise par une croissance démographique et une évolution de l'**emploi global** peu dynamiques comparées aux autres zones d'emploi, avec un taux de chômage plutôt faible (8,5% au 1er trim.2020).



**Le marché local du logement** n'est pas tendu au regard du zonage Pinel. Avec 1% des surfaces de logements autorisés à la construction en 2019, le territoire est le 19ème bénéficiaire de la **construction de logements neufs**, avec une part très largement prépondérante de **logements individuels**. Sur le segment de la **rénovation**, 83% des bâtiments seraient énergivores dont 19% très énergivores (nécessitant des travaux prioritaires de rénovation énergétique). Par ailleurs la **ville de Cahors** compte parmi les 25 villes d'Occitanie bénéficiaires de l'opération "**Action cœur de ville**" visant notamment à réhabiliter l'habitat ancien en centre-ville. En novembre 2020, 3,2% du **plan de Relance volet DSIL** sont affectés à ce territoire.

Dans la zone d'emploi, les activités sont particulièrement tournées vers le **tertiaire non marchand** (également le 1er employeur) et vers **l'agriculture**. Le secteur de la construction représente 7% de l'emploi local (comme en moyenne régionale) et au niveau régional, la zone d'emploi compte pour le **17ème territoire d'emploi du secteur** (1,5% de l'emploi du secteur en Occitanie). Au sein du secteur construction, le **bâtiment** occupe 79% des emplois salariés (75% en moyenne régionale) et **les travaux publics** 20% (23% en moyenne régionale). Dans le bâtiment, les activités de **second œuvre** sont nettement majoritaires mais un peu sous-représentées par rapport à celles du **gros œuvre** au niveau régional.

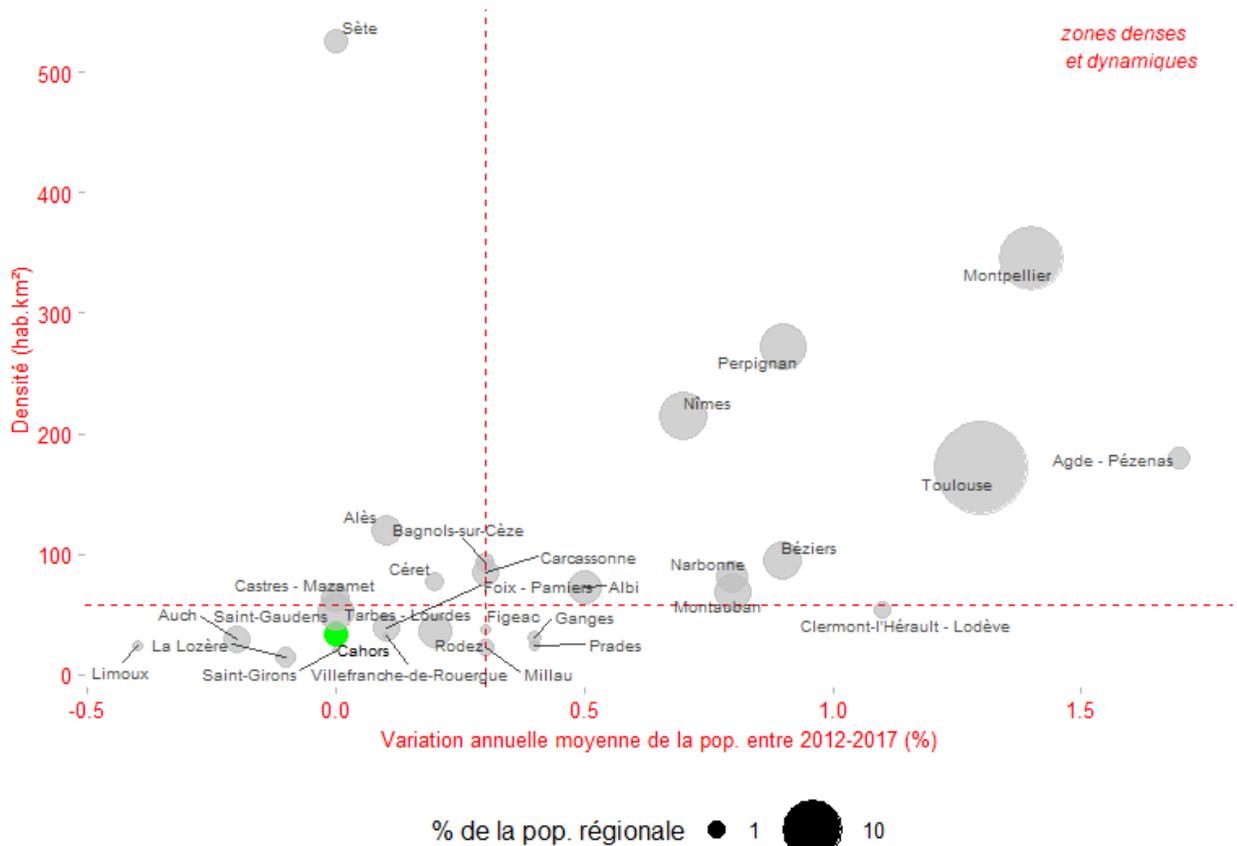
Concernant les **besoins en emploi salarié du BTP**, les données structurelles et les perspectives de départ en fin de carrière soulignent des besoins en renouvellement plus importants pour les **maçons** et la catégorie **divers production du Bâtiment**. Sur le **marché du travail**, concernant les besoins en recrutement exprimés pour 2020 (avant la crise sanitaire), le territoire représente environ 1% des besoins en main d'œuvre pour ces métiers en région, avec des **difficultés de recrutement élevées**. Les besoins conjoncturels les plus importants dans la zone d'emploi concernent les **ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (maçons)**, les **ouvriers peu qualifiés des TP** et les **ouvriers qualifiés du second œuvre (électriciens notamment)**. Sur ce territoire il est recherché un peu plus qu'ailleurs en région des **ouvriers qualifiés du gros œuvre** et des **conducteurs d'engins**.

## 1 - Les tendances démographiques

- La zone d'emploi de Cahors compte **92 050 habitants** en 2017, soit **1.6%** de la population régionale, ce qui la place au **17ème rang sur 30** zones d'emploi intra-régionales.
- Entre 2012 et 2017, **la population a stagné, une dynamique particulièrement faible** par rapport aux autres zones d'emploi.
- Comparée aux autres territoires, la **densité** apparaît également **plutôt faible avec 34 habitants au km<sup>2</sup>**.

### Caractéristiques démographiques des zones d'emploi intra-régionales

(les axes en rouge séparent les effectifs à parts égales)



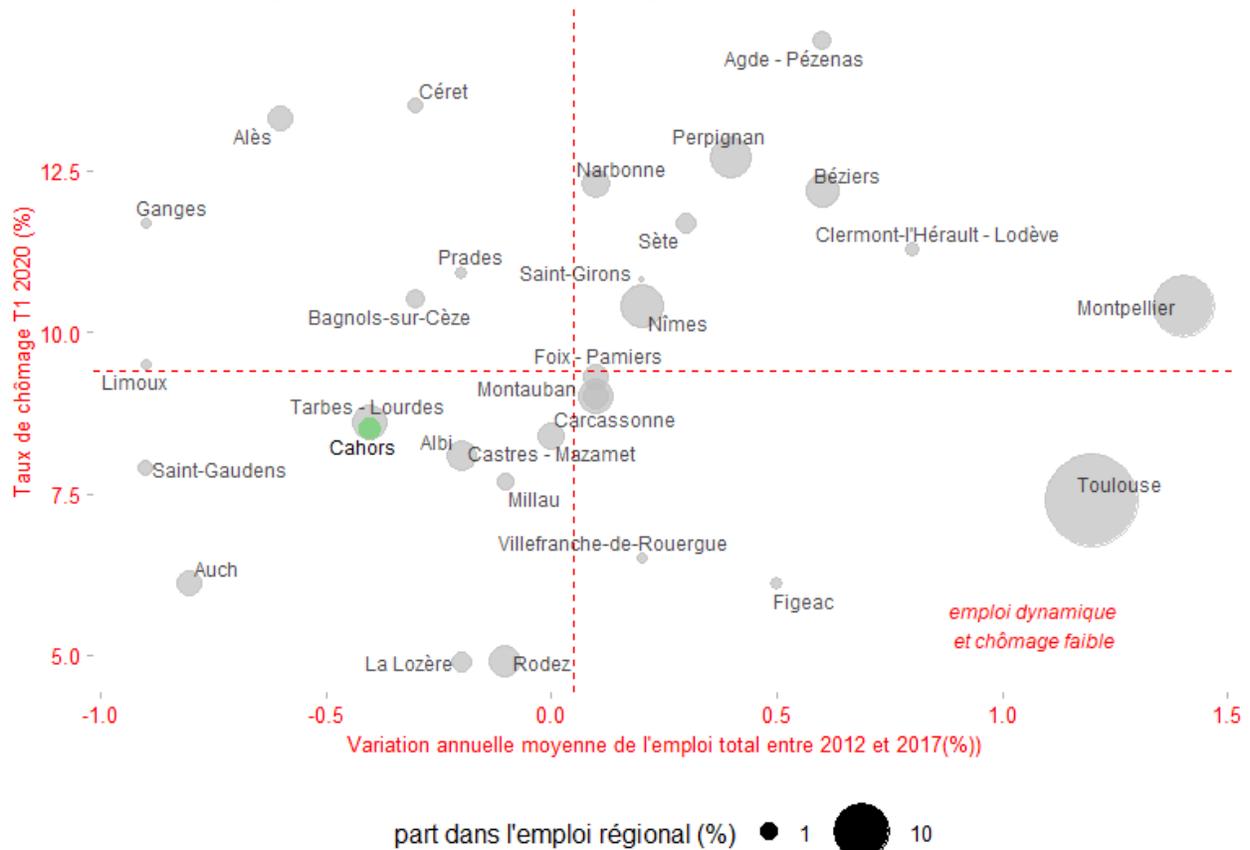
Insee/RP

## 2 - Les tendances générales de l'emploi

- La zone d'emploi de Cahors compte **33 020 emplois au total** en 2017, soit **2%** de l'emploi régional, ce qui la place au **16ème rang sur 30 zones d'emploi** intra régionales.
- Entre 2012 et 2017, **l'emploi total a diminué de -0.4% par an, une dynamique faible** par rapport aux autres zones d'emploi.
- Comparé aux autres territoires, le **taux de chômage** apparaît aussi relativement faible avec **8.5% d'actifs au chômage au 1er trimestre 2020**.

### Caractéristiques d'emploi des ze intra-régionales

(les axes en rouge séparent les effectifs à parts égales)

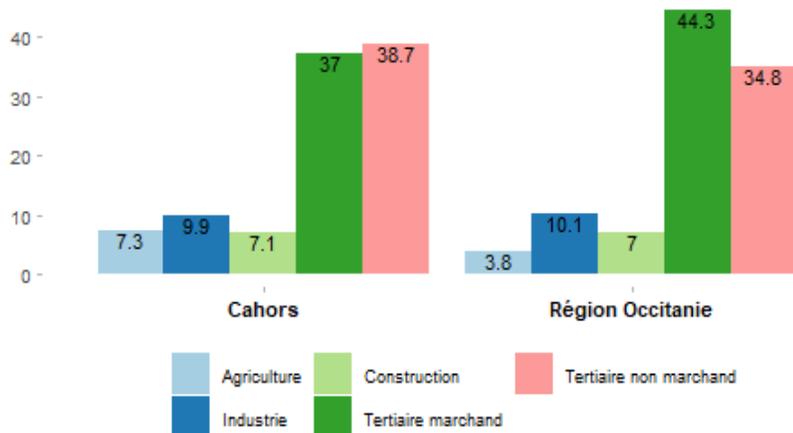


Insee/RP Emploi au lieu de travail 2012 et 2017, Insee/taux de chômage localisés.

### 3 - Les grands secteurs d'activité

- Dans la zone d'emploi de Cahors le **secteur Tertiaire non marchand est le 1er employeur** avec **38.7% des emplois** de la zone (graphique ci-dessous).
- Ainsi et par comparaison avec la répartition régionale, **la zone d'emploi est plus particulièrement tournée vers le secteur Tertiaire non marchand** avec **38.7% des emplois** contre 34.8% en moyenne régionale, mais aussi vers l'Agriculture.

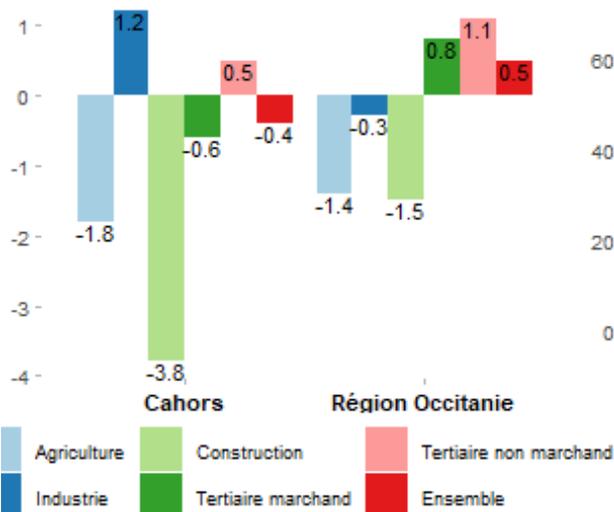
Répartition de l'emploi par grand secteur d'activité (%)



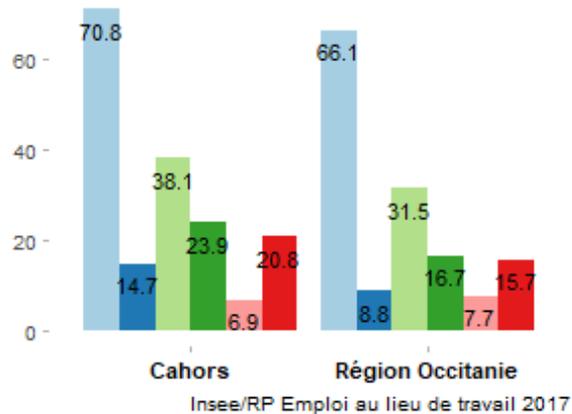
Insee/RP Emploi au lieu de travail 2017

- **Le secteur Industrie enregistre la plus forte dynamique de croissance** entre 2012 et 2017 avec une variation annuelle moyenne de + 1.2% dans la zone d'emploi (graphique ci-dessous à gauche).
- Dans la zone, **l'emploi non salarié représente 20.8% du total des actifs en emploi**, à comparer avec 15.7% en moyenne régionale (graphique ci-dessous à droite).

Evol. moy./an entre 2012-2017 (%)



Part de l'emploi non salarié en 2016 (%)

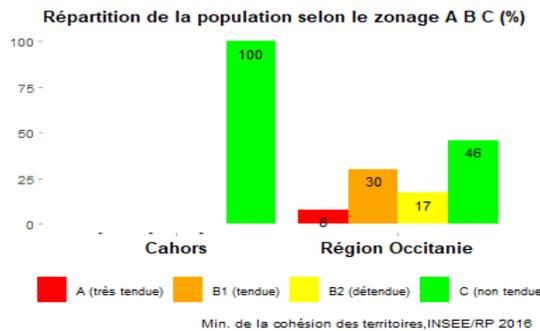


Insee/RP Emploi au lieu de travail 2017

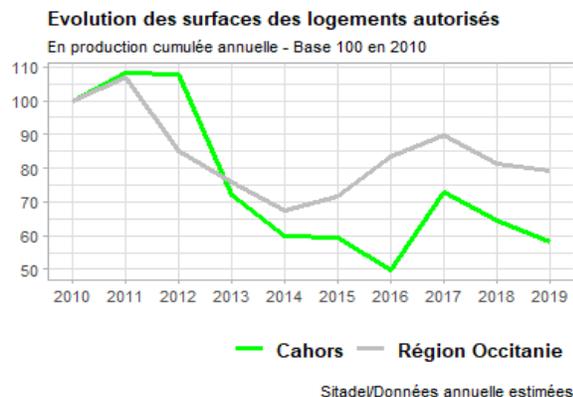
## 4 - Le secteur Construction

### i) Quelques indicateurs sur les besoins et l'activité locale

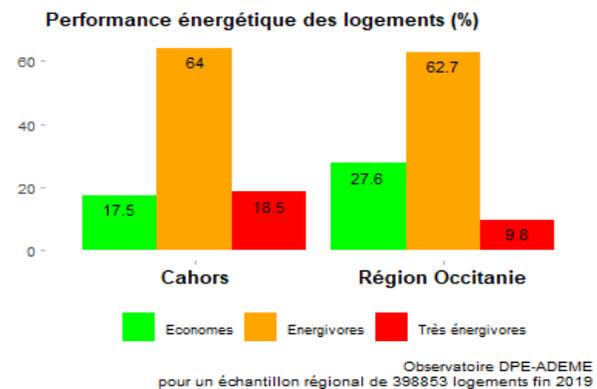
- **Le marché local du logement.** Le territoire de la zone d'emploi de Cahors apparaît sans tension\* avec 100% de la population en zone non tendue (\*le zonage A, B et C est défini par la loi Pinel de défiscalisation. Il a pour objectif de déterminer les zones dites tendues en France. En zone tendue, les besoins en logement ne sont pas couverts à cause d'une offre de logements insuffisante et des loyers trop élevés).



- **La construction neuve de logements :** En 2019 dans la zone d'emploi, les permis de construire ont concerné 39 630m<sup>2</sup> de logements, soit 1% du total en région, ce qui place le territoire au **19ème rang sur 30 zones d'emploi intra-régionales. Sur 3 ans, les surfaces de logements ayant bénéficié d'un permis de construire ont augmenté de +16.9%, une dynamique relative forte** par rapport aux autres zones d'emploi. La part des logements individuels compte pour 89% ( 62.2% en moyenne régionale).

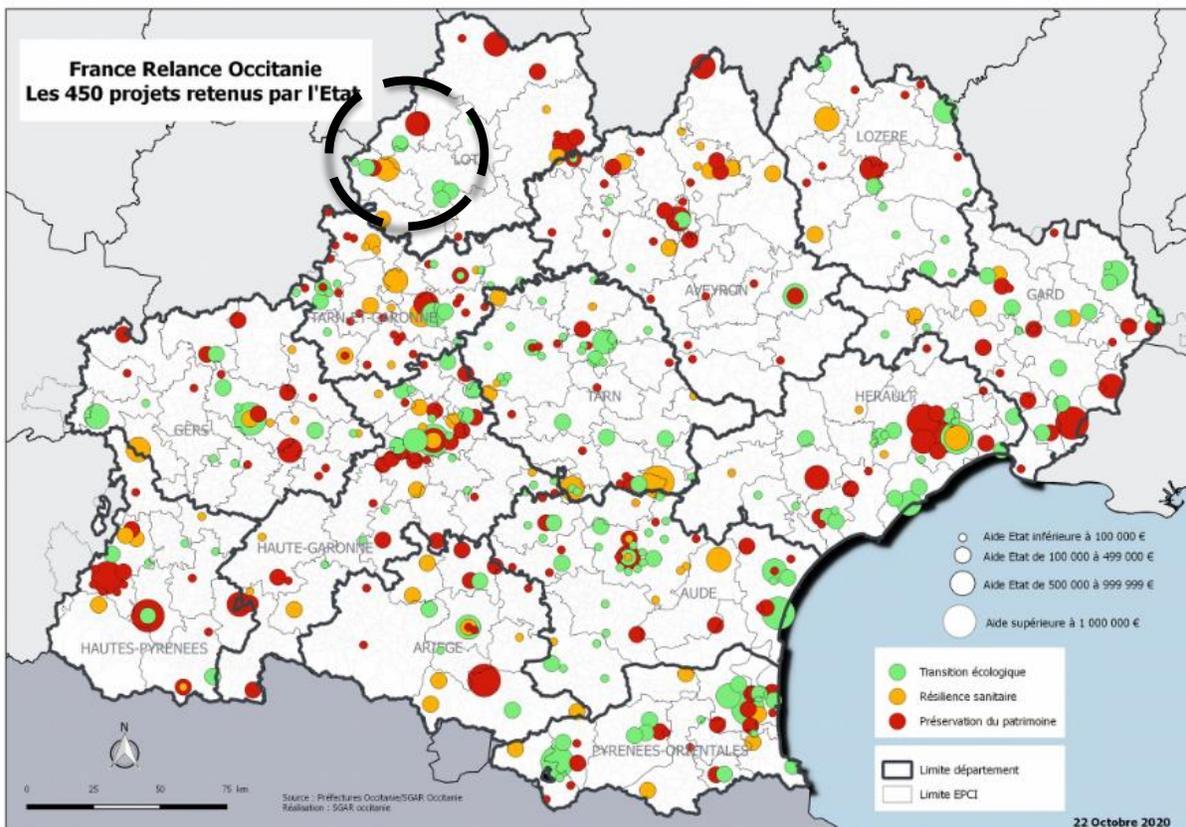


- **Les besoins en rénovation énergétique :** Dans la zone d'emploi, **82.5% des bâtiments peuvent être considérés comme énergivores (plus de 150 kWh/m<sup>2</sup> par an), voire très énergivores (plus de 330 kWh/m<sup>2</sup> par an)** selon l'Observatoire des Diagnostics de Performance Energétique (ADEME), à comparer avec 72.5% en moyenne régionale de logements énergivores à très énergivores.



- **La rénovation de l'habitat dégradé en centre-ville :** En Occitanie, 25 villes sont bénéficiaires du plan "Action Cœur de ville" qui vise à redynamiser les centres-villes des communes petites et moyennes en favorisant notamment la réhabilitation de l'habitat ancien. **La zone d'emploi est concernée par l'opération avec la ville de Cahors.**

- **Plan France Relance : premières mesures avec le volet soutien à la commande publique**
  - Le 3 septembre 2020, le gouvernement a annoncé le plan national **France Relance pour un montant total de 100Mds€** dans le but de relancer l'activité et dans une perspective de transformation à long terme de l'économie.
  - L'un des volets du plan concerne l'abondement exceptionnel de la **dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**, pour soutenir rapidement la commande publique portée par les collectivités locales, à hauteur d'1Md€ au niveau national, soit **90M€ pour l'Occitanie**,
  - Ainsi **450 chantiers** vont être lancés dans toute la région à court terme, avec un engagement des fonds d'ici la fin 2020 et un début des travaux au plus tard en 2021. L'ensemble des opérations financées portent des enjeux de développement à moyen et long terme des territoires, que sont la **rénovation du patrimoine bâti historique et culturel** (38% de la dotation supplémentaire), la **résilience sanitaire** (27%) et la **transition écologique** (35%).
  - Sur les 90M€ du plan de relance DSIL, **la zone d'emploi de Cahors est concernée par 14 projets, pour un montant de dotation de 2,9 M€** (soit 3,2% du total) réparti ainsi :
    - 27% pour les opérations liées à la rénovation du patrimoine historique et culturel
    - 55% pour la résilience sanitaire
    - 19% pour la transition écologique



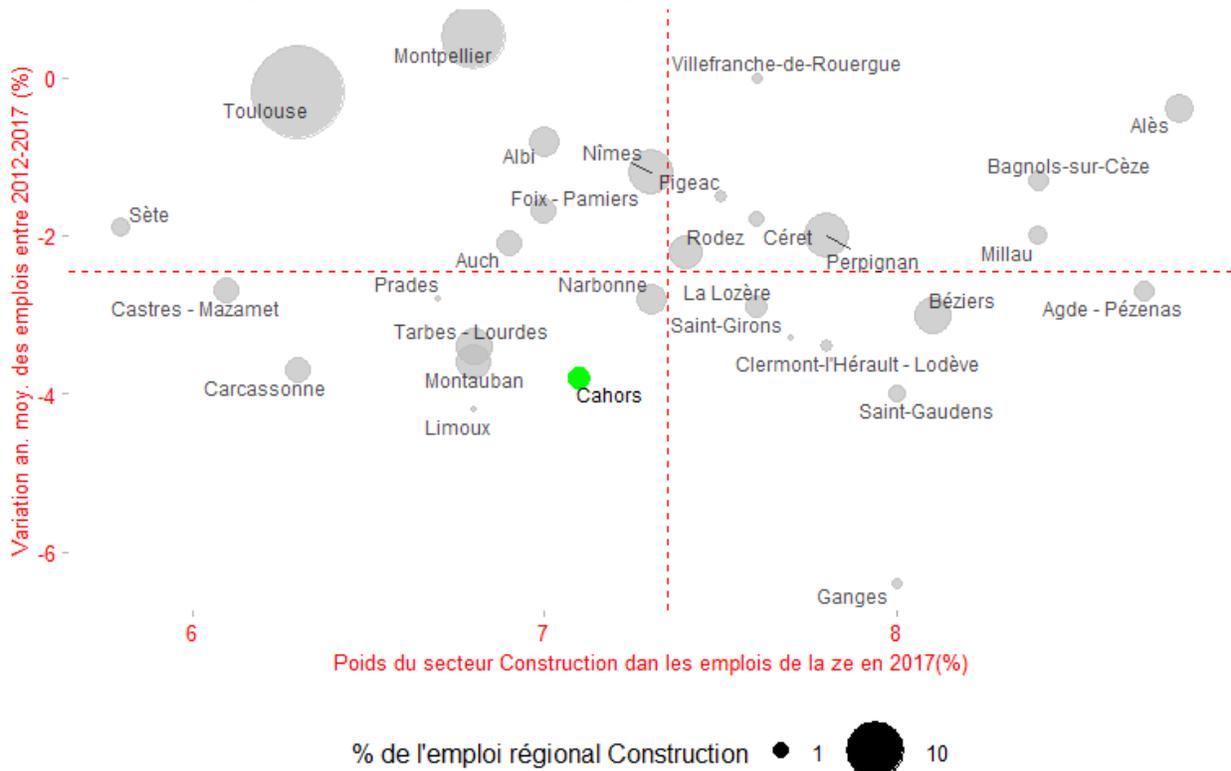
Source : Préfecture de la région Occitanie – traitement par zone d'emploi CERC Occitanie

## ii) La place et la dynamique de l'emploi Construction sur le territoire

- La zone d'emploi de Cahors compte **2 350 emplois au total** dans la Construction en 2017 (salariés et non salariés).
- Le secteur Construction représente **7.1% du total des emplois de la zone d'emploi**, comparé à la moyenne régionale (7%), **le poids du secteur Construction apparaît ainsi dans la tendance** sur ce territoire.
- Par rapport au total des emplois du secteur Construction de la région Occitanie, **la zone d'emploi représente 1.5% du total du secteur Construction de la région Occitanie**, ce qui place ce territoire à la **17ème place sur 30 zones intra-régionales**.
- Entre 2012 et de 2017, **l'emploi du secteur a perdu 3.8% de ses effectifs par an, une dynamique nettement plus faible** par rapport aux autres zones d'emploi.

### Dynamiques du secteur Construction

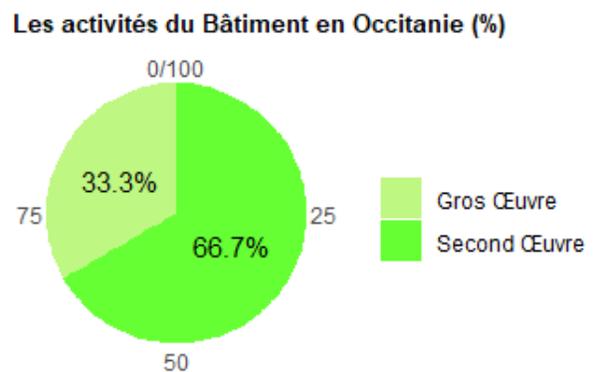
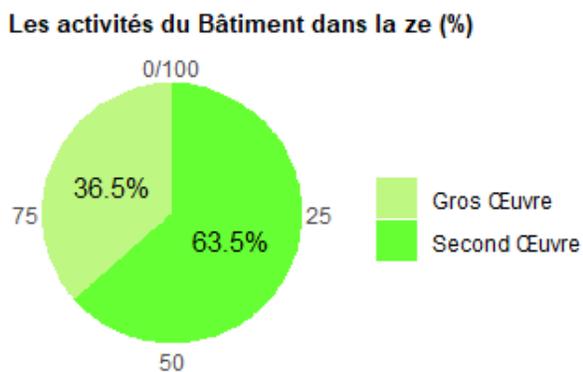
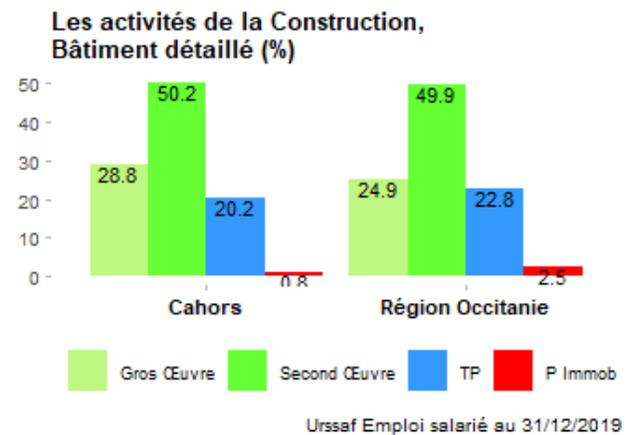
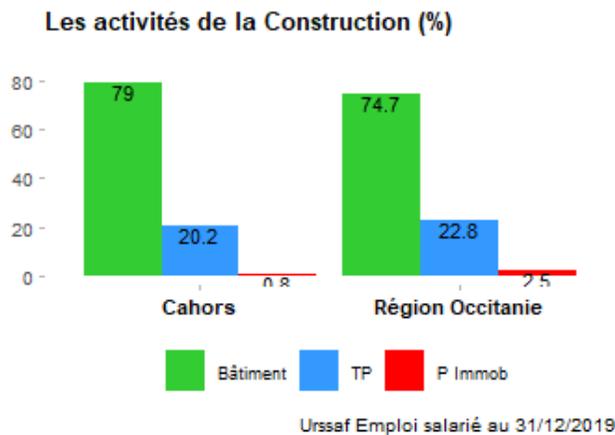
(les axes en rouge séparent les effectifs à parts égales)



Insee/RP Emploi au lieu de travail 2012 et 2017

### iii) Les caractéristiques de l'emploi salarié du secteur la Construction et du BTP

- Sur ce territoire, **61.9% des emplois de la construction sont occupés par des salariés** (selon les données du recensement 2017).
- **Début 2020, 1 438 emplois salariés** sont dénombrés dans les communes de la zone d'emploi selon les données Urssaf. Parmi ceux-ci :
  - **Le BTP compte pour 99.2% du secteur de la Construction** (le reste étant des activités de promotion immobilière)
    - **79% pour le Bâtiment**
    - **20.2% pour les Travaux Publics**
  - Au sein du BTP et en comparant avec la moyenne régionale, **la zone d'emploi est plus particulièrement tournée vers les activités du Bâtiment.**
  - Au sein des activités du Bâtiment, les activités de Second Œuvre comptent le plus d'emploi avec 63.5% du total. En comparant avec la moyenne régionale, **les activités du Gros Œuvre sont relativement plus importantes** sur ce territoire.



## 5 - Les besoins en emplois des métiers du BTP

### i) Les données structurelles de l'emploi salarié par métier

Les besoins en emploi des métiers sont d'autant plus importants que les **volumes de l'emploi**, les **perspectives de départs en fin de carrière** et les **dynamiques de recrutement** sont assez élevés.

Sur ce territoire, au regard des données 2019 de l'Union des caisses de France (UCF) – BTP intempéries, par groupe de métiers (tableau ci-dessous) :

- Groupe de métiers prédominant en **volume** d'emploi salarié : métiers de **production du Bâtiment** avec 970 salariés soit **68% du total BTP de ce territoire**. Par ailleurs, au regard du **poids relatif** des groupes de métiers par rapport à la moyenne régionale (indice de spécificité) : les **métiers de production du Bâtiment** sont sur-représentés sur ce territoire.
- Groupe de métiers avec le **taux de d'entrants** le plus élevé en 2019 : métiers de **production du Bâtiment**, avec **23,6% d'entrants** (recrutements).
- Groupe de métiers le plus impacté par des **perspectives de départ à la retraite** : **Administratifs et commerciaux** avec **30,4% de salariés âgés de 55 ans ou plus**.
- Groupe de métiers avec le plus de **salariés proches de la retraite en volume** : **production Bâtiment** avec 120 salariés âgés de 55 ans ou plus.

### Caractéristiques de l'emploi salarié du BTP en 2019 par groupe de métiers

Groupes métiers	Nb salariés du BTP	% des emplois salariés	*Indicateur de spécificité	% d'entrants	% salariés proches de la retraite (55 ans ou plus)	Nb salariés âgés de 55 ans ou plus
Administratifs et commerciaux	190	13	0,8	22,2	30,4	60
Production - Bâtiment	970	68	1,2	23,6	12,7	120
Production - TP	190	13	1	18,4	21,5	40
Techniciens et cadres BTP	90	6	0,4	12,3	19,2	20
<b>Ensemble</b>	<b>1 430</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>22,0</b>	<b>16,5</b>	<b>240</b>

Source : UCF/GIE réseau des CERC année 2019 – Urssaf données annuelles 2019 - traitement CERC Occitanie

\* Estimations sur la base des données Urssaf en volume et des données UCF en structure, arrondies à la dizaine.

\*\* L'indice de spécificité d'un groupe métiers correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés du groupe dans l'emploi salarié total du BTP de la zone d'emploi, avec cette même part pour la région Occitanie. Si l'indicateur est >1, le groupe métiers est sur-représenté sur le territoire par rapport à la moyenne régionale, sinon il est sous représenté.

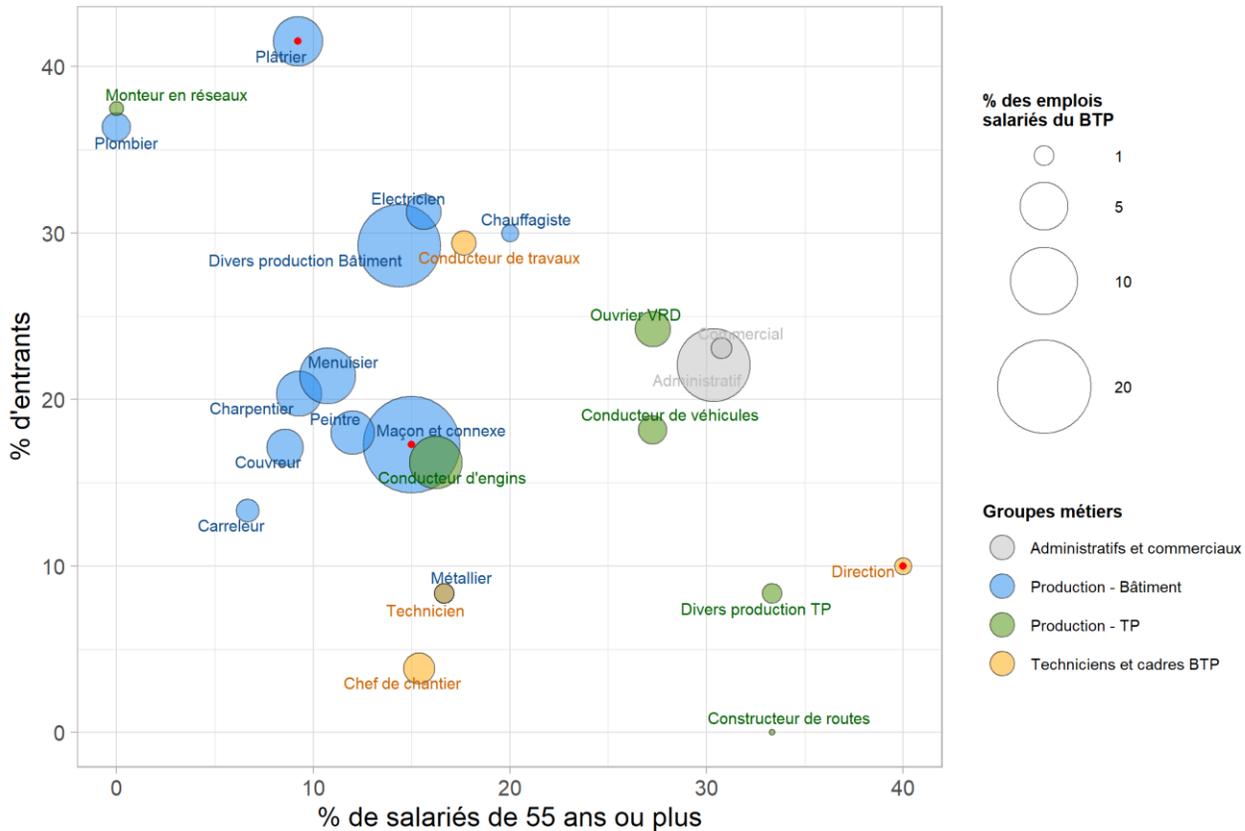
\*\*\* Le % d'entrants ou taux d'entrants, constitue un indicateur de recrutement.

Ces 4 groupes de métiers peuvent être détaillés selon 30 métiers plus fins sur ce territoire.

Le graphique page suivante positionne ces 30 métiers, les uns par rapport aux autres au regard du poids dans l'emploi des salariés du BTP, de la part des salariés proches de la retraite étant âgés de 55 ans ou plus, du taux d'entrants observés en 2019.

## Caractéristiques de l'emploi salarié 2019 des métiers détaillés du BTP

Zone d'emploi : Cahors



Source : UCF/GIE-réseau des CERC, traitement CERC Occitanie  
métiers 'Autre' : métiers à effectifs <6

3 métiers du BTP (hors groupe des administratifs et commerciaux) sont remarquables pour leurs caractéristiques extrêmes (points rouges sur le graphique) :

- 1er métier en **volume de salariés** : **Maçon** et connexe
- 1er métier du BTP impacté par les **perspectives de départ en fin de carrière** : **Direction**
- 1er des métiers pour le **taux d'entrants** en 2019 : **Plâtrier**

Les 2 métiers spécifiques du BTP (hors groupe des administratifs et commerciaux) qui présentent **les volumes les plus importants de salariés âgés de 55 ans et plus** et susceptibles de partir prochainement à la retraite (tableau de données page suivante, dernière colonne) :

- **Maçon** et connexe
- **Divers production bâtiment**

## Caractéristiques de l'emploi salarié 2019 des métiers détaillés du BTP

Groupes métiers	Métiers	Estimation nb salariés du BTP *	% des emplois salariés	% d'entrants ***	% salariés proches de la retraite (55 ans ou plus)	Estimation nb salariés âgés de 55 ans ou plus *
Administratif et	Administratif	170	11,9	22,1	30,3	50
	Commercial	20	1,1	23,1	30,8	<5
Production - Bâtiment	Carreleur	20	1,2	13,3	6,7	<5
	Charpentier	60	4,4	20,4	9,3	10
	Chauffagiste	10	0,8	30,0	20,0	<5
	Couvreur	40	2,9	17,1	8,6	<5
	Divers production Bâtiment	220	15,5	29,3	14,4	30
	Electricien	40	2,6	31,3	15,6	10
	Maçon et connexe	300	21,4	17,3	15,0	50
	Menuisier	100	6,9	21,4	10,7	10
	Métallier	10	1,0	8,3	16,7	<5
	Peintre	60	4,1	18,0	12,0	10
	Plâtrier	80	5,3	41,5	9,2	10
	Plombier	30	1,8	36,4	0,0	<5
Production - TP	Canalisateur	<5	0,1	100,0	100,0	<5
	Conducteur d'engins	90	6,1	16,2	16,2	10
	Conducteur de véhicules	30	1,8	18,2	27,3	10
	Constructeur de routes	10	0,5	0,0	33,3	<5
	Divers production TP	10	1,0	8,3	33,3	<5
	Mécanicien d'engins	<5	0,1	0,0	0,0	<5
	Monteur en réseaux	10	0,7	37,5	0,0	<5
	Opérateur de centrale	<5	0,1	0,0	0,0	<5
	Ouvrier VRD	40	2,7	24,2	27,3	10
Techniciens et cadres BTP	Chef de chantier	30	2,1	3,8	15,4	<5
	Conducteur de travaux	20	1,4	29,4	17,6	<5
	Dessinateur métreur	<5	0,1	0,0	0,0	<5
	Direction	10	0,8	10,0	40,0	<5
	Divers technique	<5	0,2	33,3	0,0	<5
	Ingénieur	<5	0,3	0,0	25,0	<5
	Technicien	10	1,0	8,3	16,7	<5
<b>Ensemble</b>		<b>1 430</b>	<b>100,0</b>	<b>22,0</b>	<b>16,5</b>	<b>240</b>

Source : UCF/GIE réseau des CERC année 2019 – Urssaf données annuelles 2019 - traitement CERC Occitanie

\* estimation sur la base des données Urssaf en volume et des données UCF en structure

\*\*\* % d'entrants ou taux d'entrants, constitue un indicateur de recrutement.

## ii) Les données conjoncturelles de besoins en main d'œuvre sur le marché du travail

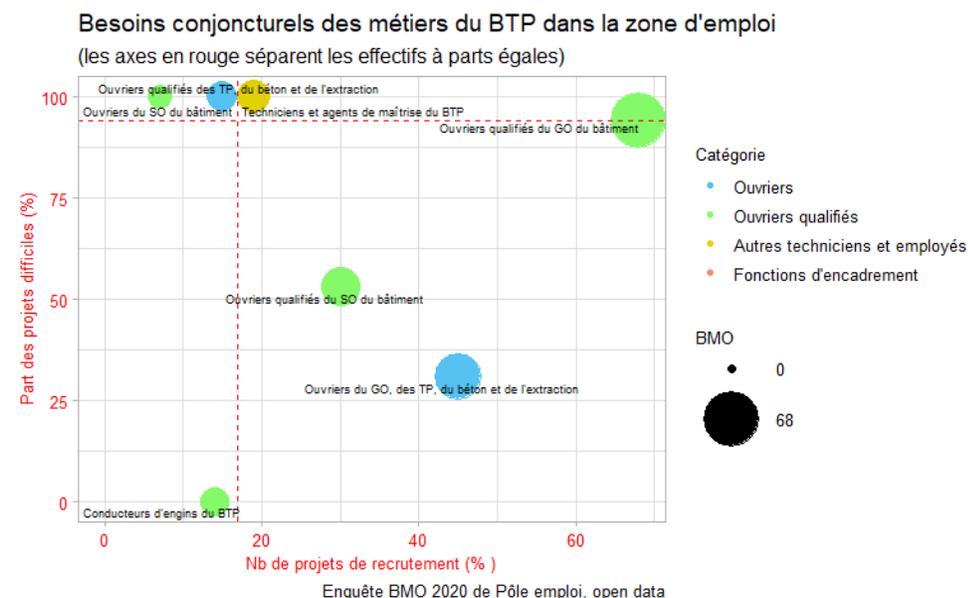
### a - Par grande famille de métiers du BTP (nomenclature en huit familles)

L'enquête **Besoins en Main d'Oeuvre (BMO)** de Pôle emploi donne une estimation du nombre de projets de recrutements et de ceux qui sont jugés difficiles par les employeurs. **Les résultats de l'enquête BMO 2020 réalisée fin 2019 doivent être considérés avec un grand recul compte tenu du choc imprévu de la crise sanitaire à partir du mois de mars.** Ils reflètent la dynamique et la hiérarchie de besoins des métiers au début de l'année avant l'arrêt de l'économie.

- En 2020, la région Occitanie compte un peu plus de **18 000 projets de recrutement pour les métiers du BTP dont 1.1% environ dans la zone d'emploi de Cahors**<sup>1</sup>.
- **68.2% sont jugés difficiles dans la zone d'emploi**, pour 68% en moyenne régionale pour les métiers du BTP (et 51% tous métiers confondus).

Le graphique ci-dessous positionne les huit grandes familles de métiers du BTP selon ces deux premiers critères dans la zone d'emploi. Il apparaît ainsi que :

- Les **Ouvriers qualifiés du GO du bâtiment** constituent la 1ère famille du BTP en volume avec avec 68 besoins en main d'oeuvre exprimés pour 2020.
- Les **Techniciens et agents de maîtrise du BTP**, les **Ouvriers du SO du bâtiment**, les **Ouvriers qualifiés des TP, du béton et de l'extraction** représentent les familles pour lesquelles les difficultés sont les plus élevées avec 100% de projets de recrutement jugés difficiles.



<sup>1</sup> La zone d'emploi de Cahors (zonage Insee) correspond au bassin d'emploi de CAHORS (zonage Pôle emploi) de l'enquête BMO, suivant un regroupement effectué par le Carif-Oref dans sa publication "Les 33 cahiers statistiques territoriaux 2017". De façon générale, les données BMO par bassins d'emploi sont issues de l'Open data de Pôle emploi et sont soumises aux secret statistiques (effectifs inférieurs à 5 non communiqués). Aussi les regroupements et les données par zone d'emploi sont soumis à ces contraintes.

Trois familles cumulent des volumes et des difficultés importantes :

- **Ouvriers qualifiés du GO du bâtiment**
- **Techniciens et agents de maîtrise du BTP**
- **Ouvriers du SO du bâtiment**

*b - Par grande famille détaillée de métiers du BTP (nomenclature en 20 familles)*

Au regard d'une maille d'observation plus fine en 20 familles de métiers, les trois familles avec les besoins en main d'oeuvre les plus élevés sont :

- **Ouvriers des TP, du béton et de l'extraction**
- **Électriciens du bâtiment**
- **Maçons**

#### **BMO par famille détaillée de métiers dans la zone d'emploi de Cahors\***

Grandes familles de métiers	Familles de métiers détaillés	Nb de projets de recrutement	% difficiles
Ouvriers du GO, des TP, du béton et de l'extraction	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	30	23,3%
	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	15	46,7%
Ouvriers qualifiés des TP, du béton et de l'extraction	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	7	100,0%
Ouvriers qualifiés du GO du bâtiment	Maçons	22	81,8%
	Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	10	100,0%
	Charpentiers (bois)	18	100,0%
	Couvreurs	18	100,0%
Ouvriers du SO du bâtiment	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	15	100,0%
Ouvriers qualifiés du SO du bâtiment	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	6	0,0%
	Électriciens du bâtiment	24	66,7%
Conducteurs d'engins du BTP	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	14	0,0%
Techniciens et agents de maîtrise du BTP	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	5	100,0%
	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	14	100,0%
Cadres du BTP	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	na	na
<b>Ensemble</b>		<b>198</b>	<b>68,2%</b>

Source : open data enquête BMO 2020 par bassin d'emploi

\*Données approximatives du fait de la compilation de données avec du secret statistique



## Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie

### Siège Social et site de Toulouse

1, rue de la cité administrative - CS 80002

31074 Toulouse cedex 9

05 61 58 65 42

### Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency

34064 Montpellier cedex 2

04 34 46 67 48

[www.cercoccitanie.fr](http://www.cercoccitanie.fr)

cerc-occitanie@i-carre.net - Siret 840 532 782 00017- APE 7490A

